

**N°BC2001.2/14**

**OBJET** : ACQUISITION DE VEHICULES DE TOURISME ET UTILITAIRES  
Adoption de la procédure d'appel d'offres ouvert et du dossier de consultation.

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2121-29,

**VU** le Code des Marchés Publics et notamment ses articles 273, 295 à 298,

**CONSIDERANT** qu'afin d'assurer le bon fonctionnement des services de la communauté d'agglomération, il est nécessaire de procéder à l'acquisition de véhicules de tourisme et utilitaires,

**CONSIDERANT** que les besoins ne pouvant être appréciés précisément à ce jour compte tenu de la mise en place récente de la communauté et des transferts progressifs des services liés aux compétences transférées, il est proposé de conclure un marché pour une durée d'un an à compter de sa notification, sous la forme d'un marché fractionné à bons de commande dont le montant est estimé au minimum à 106.714,31€TTC (soit 700.000 FTTC) et au maximum à 228.673,53 €TTC (soit 1.500.000 FTTC),

**CONSIDERANT** qu'il convient d'avoir recours à la procédure d'appel d'offres ouvert,

**LE BUREAU COMMUNAUTAIRE  
SUR PROPOSITION DE MONSIEUR LE PRESIDENT  
APRES EN AVOIR DELIBERE,**

**ARTICLE 1** : **ADOpte** la procédure d'appel d'offres ouvert pour la consultation devant permettre la passation des marchés relatifs à l'acquisition de véhicules de tourisme et utilitaires.

**ARTICLE 2** : **ADOpte** le dossier qui servira de base à la consultation,

**ARTICLE 3** : **DECIDE** que le marché sera conclu sous la forme d'un marché fractionné à bons de commande dont le montant global annuel est fixé au minimum à 106.714,31 €TTC (soit 700.000 FTTC) et au maximum à 228.673,53 €TTC (soit 1.500.000 FTTC), pour une durée d'un an,

**ARTICLE 4** : **DECIDE** que la dépense afférente à ces marchés sera prélevée sur les crédits inscrits à cet effet au budget de la Communauté d'Agglomération,

**ARTICLE 5** : **AUTORISE** Monsieur le Président ou les Vice-Présidents à signer toutes les pièces nécessaires à la conclusion du marché concernant cet appel d'offres.

FAIT A CRETEIL, LE NEUF MAI DEUX MILLE UN.

Le Président,

SIGNE

Laurent CATHALA